



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

orphelins

Question écrite n° 7197

Texte de la question

Mme Françoise Olivier-Coupeau attire l'attention de M. le secrétaire d'État à la défense, chargé des anciens combattants, sur les revendications exprimées par les orphelins de résistants morts en déportation, fusillés ou massacrés durant la Seconde guerre mondiale. Ces derniers demandent un traitement égalitaire dans l'application du droit à réparation pour toutes les victimes de la barbarie nazie et de l'occupant. Une commission qui élaborera un décret reconnaissant un statut de l'orphelin de guerre dans lesquels seront inclus les personnes qui n'auraient pu bénéficier des mesures précédentes doit être créée. Elle lui demande de bien vouloir lui préciser les modalités de création ainsi que le calendrier et le programme des travaux de cette commission.

Données clés

Auteur : [Mme Françoise Olivier-Coupeau](#)

Circonscription : Morbihan (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7197

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : Anciens combattants

Ministère attributaire : Anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 octobre 2007, page 6223

Question retirée le : 23 octobre 2007 (Retrait à l'initiative de l'auteur)